

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Patrice PIVOST,

Maire de Belvianes et Cavirac,

certifie avoir procédé à l’affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l’avis informant le public de l’ouverture de l’enquête publique sur la demande d’autorisation présentée par la SA SAINT FERRIOL ENERGIES pour l’exploitation d’un parc éolien sur le territoire de la commune de Saint-Ferriol.

Cet avis a été affiché à compter du 02 Février 2016 et pendant toute la durée de l’enquête, soit 49 jours consécutifs, du 17 Février au 21 Mars 2016 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l’environnement.

Fait à Belvianes et Cavirac, le 02 Février 2016

Le Maire,
Patrice PIVOST

